



NEWSLETTER

Bernard DELCROS

Sénateur du Cantal

Mon action
au Sénat

Morceaux choisis

N°66

JUILLET 2022

“

Édito

Flambée des prix, inflation, guerre en Ukraine, crise sanitaire... l'anxiété des Françaises et des Français s'est traduite dans les urnes.

Face à cette situation, l'enjeu va être pour chacun d'agir en responsabilité pour faire avancer le pays et répondre aux besoins de nos concitoyens en débattant autrement, dans le respect, le dialogue, la concertation comme cela est le cas dans d'autres pays européens et comme nous savons le faire au niveau local. Travailler ensemble dans l'intérêt général, c'est sur cette ligne que je continuerai à m'inscrire.

L'autre enjeu de ce quinquennat est la place qui sera réservée à la ruralité dans le débat national. Le retour d'un secrétariat d'Etat à la ruralité lors du remaniement est une réponse concrète à l'appel que nous avons lancé au président de la République dès mon élection à la présidence du Parlement rural français le 22 juin dernier. L'urgence est désormais de mettre en œuvre rapidement un plan d'ampleur pour la ruralité. Je serai au rendez-vous pour mener ce combat.

Dès les prochaines semaines et jusqu'à la fin de l'automne, nous examinerons des textes importants tels que la loi sur le pouvoir d'achat, la loi de finances rectificative, la loi de finances 2023 avec de vrais enjeux pour les collectivités locales. Je m'investirai comme toujours avec pour seule boussole, l'intérêt de nos territoires et de notre pays.

Je vous remercie de votre confiance et reste à votre disposition pour vous rencontrer ou échanger.

”



📅 23 février 2022

A Bercy pour la réunion du groupe de travail sur les finances locales en présence des ministres Bruno Le Maire et Olivier Dussopt et en qualité de vice-président de la délégation aux collectivités territoriales du Sénat.



📅 15 mars 2022 ↩

Présidence de la commission des finances lors de l'examen d'un texte sur les finances des collectivités territoriales.



📅 11 avril 2022

A Matignon pour remettre en main propre au Premier Ministre, Jean Castex et au ministre de la Cohésion des territoires, Joël Giraud, nos 14 propositions dans le cadre du projet de réforme des zones de revitalisation rurale.

📅 15 juin 2022 ↩

Aux côtés du sénateur Patrice Joly, pour présenter l'action du Parlement rural français à la Rural Pact Conférence à Bruxelles quelques jours avant mon élection à la tête de cette instance nationale.



📅 19 juin 2022

Sur le plateau de France 3 Auvergne pour réagir aux résultats du second tour des élections législatives marquées par un score inédit du RN dans les plus petites communes. Un signal d'alerte qui doit nous mobiliser pour répondre aux besoins des territoires ruraux.





Neuéglise-sur-Truyère, 25 février 2022

Pose de la première pierre de la nouvelle école communale. Un bel exemple de réussite collective menée par les enseignants, l'association des parents d'élèves, l'Education nationale, l'équipe municipale sous l'impulsion de Céline Charriaud, maire de la commune, pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants.

Aux côtés du maire, Serge Talamandier, pour une réunion de travail avec une équipe communale solidaire et déterminée, engagée dans une politique d'accueil de nouveaux habitants particulièrement dynamique qui portera ses fruits.

Lastic, 3 mars 2022



Siran, 4 mars 2022

Invité par le maire, Guy Mespoulhes, pour découvrir le bâtiment qui accueillera prochainement le bar/épicerie dans des locaux plus fonctionnels puis échanges avec le conseil municipal autour de plusieurs projets structurants et des subventions à mobiliser pour les réaliser.



Visite du chantier de la future maison de santé avec le maire Florian Morelle. Une réalisation qui permettra de renforcer l'offre de soins de tout un bassin de vie dans l'Ouest du Cantal et d'accueillir dans d'excellentes conditions une nouvelle génération de praticiens à la recherche d'un cadre de vie et de conditions de travail optimales.

Mours, 5 mars 2022



Montboudif, 7 mars 2022

Réunion de travail avec Christelle Serre, maire, les élus de la commune, le préfet du Cantal et la sous-préfète de Saint-Flour pour avancer sur le projet de mise aux normes du réseau d'assainissement. Cette opération doit bénéficier d'un soutien important de l'Etat pour pouvoir se réaliser.



Aux côtés du maire, Philippe Rosseel, du préfet, des présidents du département et de l'interco, de nombreux élus pour inaugurer la maison France services « Hautes Terres Services & Découvertes », aménagée dans l'ancien hôtel Bonnal. Une réalisation utile qui redonne vie à un patrimoine emblématique et participe déjà à la revitalisation du centre bourg.

Allanche, 30 avril 2022



Ferrières-Saint-Mary, 30 avril 2022

Avec le maire, Franck de Magalhaes et son équipe municipale pour inaugurer la nouvelle salle polyvalente entièrement rénovée, désormais accessible pour les personnes à mobilité réduite. Une réalisation qui porte le nom de « François Aurouze » maire durant 36 ans, à l'origine de la construction de l'ancienne salle polyvalente.



Fauerolles, 1^{er} mai 2022

Avec le maire, Romuald Rivière et son équipe municipale pour inaugurer, en présence de mes collègues parlementaires, de nombreux élus et habitants, deux importantes réalisations : la nouvelle salle polyvalente reconstruite suite à un incendie et le réseau de chaleur bois qui favorise l'utilisation d'une source d'énergie locale, propre et renouvelable.



Ytrac, 6 mai 2022

Dans le cadre du tournage Public Sénat, déjeuner avec Bernadette Ginez, maire, Dominique Lavigne, adjointe, et les écoliers à la cantine scolaire qui a fait le choix de s'approvisionner en circuits courts avec des produits locaux de qualité. Un remarquable cercle vertueux pour une alimentation saine et durable, l'économie locale et la transition écologique.





Arnac, 6 mai 2022

Inauguration des nouveaux équipements du village de vacances de la Gineste. Espace aquatique, ponton, parc à bateaux... des aménagements complémentaires, voulus par le maire Michel Cabanes et son équipe, pour moderniser ce bel outil touristique qui crée de l'emploi dans notre département.

Yolet, 6 mai 2022

Moment de convivialité avec le maire, Louis Esteves, pour remercier, en présence de nombreux élus et habitants, deux agents de la commune et remettre des distinctions à l'ATSEM de l'école et à l'ancien maire, Guy Delpuech.



Murat, 20 mai 2022

Aux côtés du maire, Gilles Chabrier, du président du Département et de nombreux élus pour la cérémonie de la Fondation du patrimoine venue remettre 22 prix à des propriétaires privés et des collectivités du Cantal qui travaillent main dans la main pour rénover et valoriser notre patrimoine local. Un atout pour notre département.

Salers, 21 mai 2022

A l'AG du réseau « Les plus beaux villages de France » qui célébrait ses 40 ans dans la commune qui l'a vu naître. L'occasion de rendre hommage à Jean-Louis Faure, maire de Salers et Martine Pani, maire de Tournemire, deux communes labellisées, pour leur politique de développement autour du patrimoine.



Uitrac, 9 juin 2022

A l'AG de l'ADMR du Cantal qui intervient dans plus de 6000 foyers dans le département pour aider des personnes âgées ou en situation de handicap à rester le plus longtemps possible à leur domicile. Une action essentielle dans nos communes rurales, dans un secteur en tension qui peine à recruter, que j'ai tenu à saluer.

Aurillac, 1^{er} juillet 2022

Inauguration d'une résidence sociale de 18 logements, d'un restaurant-foyer et d'un nouvel atelier sur le site Emmaüs. Cette réalisation est le fruit d'un partenariat entre Cantal Habitat et l'association Emmaüs, un acteur essentiel dans la lutte contre la pauvreté, la réinsertion et le retour vers l'emploi.



Cros de Montvert, 1^{er} juillet 2022

Visite du site industriel de la SOPA avec Arlette Gasquet, maire de la commune, Patrick Escure président de la Chambre d'agriculture et Jean-Pierre Chateau, président de la SOPA. Nous devons tout faire pour sauvegarder cette activité économique et conserver les 40 emplois.

Murat, 1^{er} juillet 2022

Invité par Gilles Chabrier, maire de Murat, à visiter les aménagements réalisés en cœur du bourg dans le cadre du programme Petites villes de demain. Une première phase de travaux qui s'inscrit dans un plan d'aménagement ambitieux pour améliorer toujours plus le cadre de vie des habitants.



Prat de Bouc, 2 juillet 2022

Avec les maires d'Albepierre-Bredons et Paulhac, la sous-préfète de Saint-Flour et de nombreux élus pour inaugurer la maison du col de Prat de Bouc. Une réalisation portée par deux intercommunalités partenaires qui permettra de doper le développement touristique sur un site naturel exceptionnel tourné vers les activités de pleine nature à chaque saison de l'année.



Nouveau mandat

■ Parlement rural français Une force politique en faveur des campagnes



Mercredi 22 juin, j'ai été élu président du Parlement rural français. Après avoir occupé les fonctions de secrétaire général, je succède ainsi à mon collègue Patrice Joly, sénateur de la Nièvre, avec lequel nous avons beaucoup œuvré pour porter la voix des territoires ruraux en France et plus largement en Europe.

Dès mon élection, j'ai alerté le président de la République pour demander la nomination d'un ministre en charge de la ruralité. Message entendu par le gouvernement qui a nommé le 4 juillet dernier, Dominique Faure, secrétaire d'Etat chargée de la Ruralité.

Autre demande urgente que j'ai formulée lors de ma prise de fonction, la mise en place d'un plan d'ampleur pour les espaces ruraux. Leur potentiel n'est plus à démontrer. Leurs atouts pour relever les défis économiques, de transition écologique, de souveraineté alimentaire, de cohésion sociale sont indéniables. Leurs attentes et leurs besoins sont connus.

Pour donner à la ruralité les moyens de bâtir des territoires d'avenir, l'Etat doit déployer une politique d'aménagement plus juste, plus équilibrée entre métropole et campagne pour un meilleur accès aux soins, aux services, à la mobilité, au numé-

rique, à l'enseignement supérieur, à la culture, à l'emploi... à tous les habitants de ces territoires résolument vivants.

Dans le cadre de ce nouveau mandat l'enjeu va être de poursuivre la dynamique du Parlement rural français et de passer à la vitesse supérieure afin de permettre à la ruralité qui représente 80 % du territoire national et 30% de la population française de peser davantage dans les politiques publiques et d'obtenir une juste rétribution de son apport dans notre société. C'est ce nouvel élan que je suis déterminé à porter pour les deux prochaines années.

Le Parlement rural français est l'émanation de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités.

Composé de nombreux parlementaires, départements, élus locaux, chefs d'entreprise, associations et fédérations nationales représentant 1,3 millions d'acteurs de la ruralité, il est aujourd'hui connu et reconnu comme une force politique qui compte dans le débat public.



Agenda rural européen

Depuis deux ans, le Parlement rural français porte cette idée qui fait son chemin à l'échelle de l'Union européenne. Retour sur quelques temps forts

- >> **4 novembre 2021**, adoption à l'unanimité sur tous les bancs du Sénat d'une résolution visant à mettre en place un agenda rural européen.
- >> **9 décembre 2021**, intervention à Bruxelles auprès de députés européens, de ministres de l'UE et en présence du ministre de la Cohésion des territoires alors que la France, initiatrice d'un agenda rural français, s'apprête à présider pour six mois le Conseil de l'Union européenne.



- >> **16 mars 2022**, intervention à Marseille au sommet européen des régions ciblée sur le maintien et le développement de services publics dans les espaces ruraux.
- >> **13 mai 2022**, à Lyon pour mobiliser acteurs ruraux et décideurs européens autour de la nécessité de « ruraliser » les politiques de l'UE via un agenda rural européen en faveur du développement des campagnes et des petites villes qui sont au cœur des grands enjeux à venir.
- >> **15 juin 2022**, à Bruxelles lors de la Rural Pact Conférence, pour présenter le rôle du Parlement rural notamment dans l'élaboration de l'agenda rural français aujourd'hui cité en exemple par plusieurs pays européens.



Mission ministérielle

■ Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) Vers la pérennisation d'un dispositif nouvelle génération

Le 11 avril dernier, j'étais à Matignon avec trois collègues parlementaires pour remettre au Premier Ministre, Jean Castex, et au ministre de la Cohésion des territoires, Joël Giraud, notre projet de réforme composé de 14 propositions opérationnelles pour pérenniser et faire des Zones de Revitalisation Rurale, un dispositif puissant, clair et durable en faveur des territoires ruraux les plus fragiles.

Ce projet faisait suite à la mission confiée en janvier dernier par Jean Castex qui nous demandait « des pistes de réforme les plus susceptibles d'aboutir à un système efficace et consensuel ».

Accompagné de la sénatrice Frédérique Espagnac, des députés Anne Blanc et Jean-Noël Barrot, j'ai piloté cette mission dans la continuité du travail que je mène depuis plus de deux ans pour sauver ce dispositif, un temps menacé de disparition et l'adapter aux besoins de la ruralité d'aujourd'hui.

Durant plusieurs semaines, nous avons écouté les remontées du terrain, enchaîné les auditions, débattu avec une centaine d'élus ruraux de plusieurs départements, de professionnels de santé, d'acteurs économiques et sociaux qui vivent la ruralité au quotidien.

Ce travail collectif nous a permis de faire émerger des propositions qui répondent à des besoins concrets, à l'image des services à



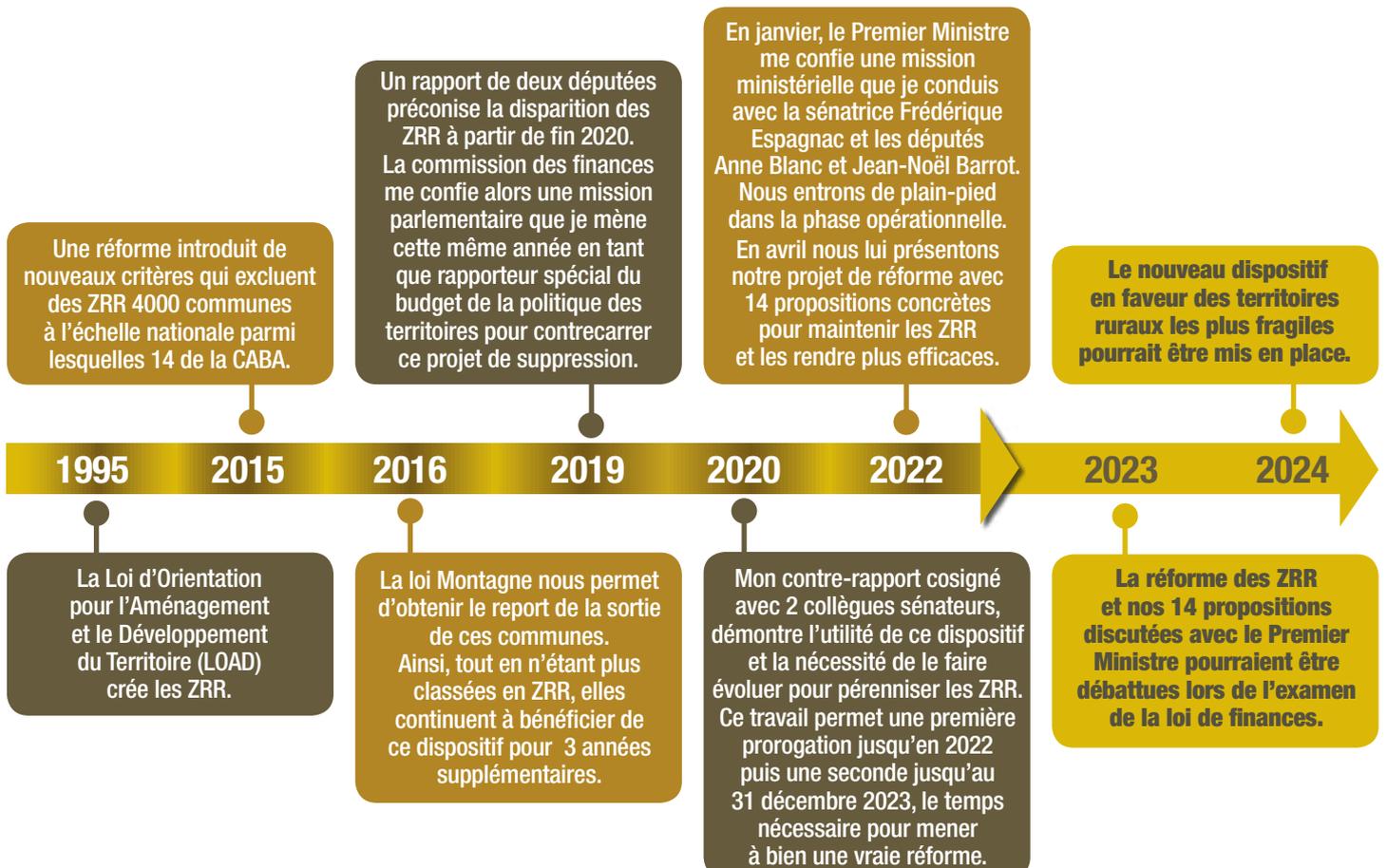
domicile, un secteur essentiel dans nos territoires, aujourd'hui à bout de souffle, qui doit être davantage soutenu.

Accueillies favorablement par le Premier Ministre, l'ensemble des mesures que nous avons proposées devait faire l'objet d'un débat au Parlement lors d'une prochaine loi de finances.

Le nouveau contexte politique m'oblige à rester plus que jamais mobilisé pour que nos propositions puissent être débattues dans l'hémicycle et que les ZRR soient pérennisées au-delà de 2024.

Rapporteur spécial de la politique des territoires pour le budget de l'Etat, je serai de nouveau en première ligne au Sénat pour faire aboutir cette réforme, au service du Cantal et de tous les territoires ruraux.

■ ZRR, retour sur quelques étapes clés





Mission parlementaire

■ Maisons France services Vers la consolidation d'un réseau au service des territoires

Avec 2 197 maisons France services recensées, en avril 2022, sur le territoire national et plus de 3,5 millions de demandes cumulées des usagers sur l'année 2021, le réseau France services qui a succédé à des maisons de services au public (MSAP) est indéniablement un succès plébiscité par les principaux intéressés : 93 % des usagers et des élus sont satisfaits de la mise en place de ce nouveau dispositif. (Sources Sénat).

Succès pour la dynamique rurale et l'attractivité de nos bourgs centres car ces maisons qui ont connu une véritable montée en gamme notamment grâce à un cahier des charges exigeant renforcent le maillage de services dans nos bourgs.

Succès pour l'économie locale car des emplois d'agents d'accueil, d'animateurs ont été créés notamment via des conseillers numériques pour faire vivre ces maisons et accompagner le mieux possible les usagers, souvent éloignés du digital, dans leurs démarches quotidiennes.

Trois ans après le déploiement du réseau France services, j'ai souhaité réaliser un contrôle budgétaire au nom de la commission des finances. Objectif, faire un point d'étape sur le fonctionnement de ce réseau qui poursuit son expansion, identifier des points à améliorer et faire des propositions concrètes dans une approche gagnant-gagnant afin de rendre ce dispositif encore plus performant pour les usagers et mieux accompagner les collectivités qui portent 64 % des structures labellisées.



Visite de maisons France services dans le quartier prioritaire de la ville de Loos dans les Hauts-de-France et dans le Cantal, ici à Ruynes-en-Margeride.



13 juillet 2022, présentation de mes recommandations adoptées à l'unanimité par mes collègues sénateurs de la commission des finances.

Pour mener à bien cette mission, j'ai organisé une série d'auditions au Sénat afin d'échanger avec les ministères concernés et un maximum d'opérateurs, d'associations d'élus et responsables de maisons France services. Je me suis ensuite rendu dans les Hauts-de-France puis dans le Cantal pour visiter différentes structures labellisées, échanger avec les agents d'accueil et tenir compte des remontées du terrain.

Ce travail a fait l'objet d'un rapport assorti de propositions que j'ai présentées le 13 juillet dernier en commission des finances.

■ De nouvelles propositions pour un nouveau cap

Accroître le nombre de partenaires nationaux, valoriser le métier d'agent France services aujourd'hui devenu essentiel, poursuivre le déploiement du réseau France services dans chaque bourg centre en zone rurale sont trois enjeux que nous devons à mon sens défendre pour créer un réseau puissant de maisons France services nouvelle génération.

Mais la priorité des priorités doit être la consolidation du modèle financier de ces structures et la garantie de sa soutenabilité pour les collectivités territoriales.

Parmi les propositions que j'ai soumises aux sénateurs, 6 concernent tout particulièrement ce volet financier.

- 1 - Porter la contribution cumulée de l'État et des opérateurs à 50 000 euros par maison et par an contre 30 000 euros aujourd'hui, soit 50 % du coût médian d'une maison.
- 2 - Maintenir le modèle de financement forfaitaire en évitant tout recours à des systèmes de modulation selon la fréquentation

qui ouvrirait la voie à des maisons France services à deux vitesses au détriment des territoires ruraux.

- 3 - Pérenniser la présence des conseillers numériques dans les MFS et garantir une meilleure visibilité budgétaire au programme en maintenant le niveau actuel de participation de l'État sur la durée.
- 4 - Mobiliser les fonds européens, notamment le FSE, pour accompagner les actions d'inclusion sociale et numérique portées par les MFS.
- 5 - Encourager, via le cahier des charges, la mutualisation avec les structures locales, en particulier en secteur rural.
- 6 - Repenser les modalités de calcul de la contribution des opérateurs au Fonds National France Services lors de la négociation de la prochaine convention, sans basculer sur une tarification entièrement fondée sur le nombre d'actes.



Se mobiliser à Paris pour servir le Cantal !

■ Installation d'une IRM au centre hospitalier de Saint-Flour

Réunion de travail avec Cathy Méry, directrice de l'hôpital et Philippe Delort, maire de Saint-Flour, président du conseil de surveillance de l'établissement.



En février dernier, l'IRM que nous attendions tous a été attribuée au centre hospitalier de Saint-Flour.

Cette installation est l'aboutissement d'un travail de longue haleine, mené par le centre hospitalier, le groupement hospitalier de territoire du Cantal et la commune de Saint-Flour. Elle est aussi le fruit d'un travail collectif des élus qui se sont mobilisés à l'unisson pour faire avancer ce dossier.

Pour ma part j'avais saisi à plusieurs reprises le Premier Ministre, Jean Castex, sur l'urgence d'équiper cet établissement.

Après m'avoir assuré qu'il suivrait personnellement ce dossier, il m'a annoncé fin décembre que ma demande était en bonne voie

puis m'a confirmé par courrier, le 11 février dernier, l'obtention de cette IRM.

Ce nouvel équipement va permettre de renforcer l'offre de soins dans le bassin de vie de Saint-Flour et l'Est Cantal. C'est une belle avancée pour l'établissement et les médecins comme pour les patients qui vont désormais bénéficier d'une prise en charge plus rapide et de proximité.

C'est aussi une bonne nouvelle pour l'attractivité du territoire et du centre hospitalier dans un contexte où le recrutement de professionnels de santé est de plus en plus tendu.

■ Revalorisation des pensions de retraite agricole

Au printemps dernier, j'ai saisi Julien de Normandie, alors ministre de l'Agriculture, sur la revalorisation des pensions de retraite agricole dont le mode de calcul pénalise les retraités agricoles titulaires ou ayant été titulaires d'un mandat local.



Martin Galvaing, jeune éleveur et producteur de fromage AOP est élu à Saint-Etienne-de-Chomeil. Il ne serait pas acceptable de pénaliser au moment de leur retraite les agriculteurs qui s'investissent dans leurs communes alors qu'elles ont besoin de toutes les bonnes volontés.

La loi du 3 juillet 2020 avait permis de revaloriser les pensions de retraite agricole de 100 euros environ par mois et d'en garantir un niveau minimum à 85% du SMIC (soit 1 046 euros) pour les chefs d'exploitation remplissant les conditions (17,5 années d'exercice minimum et retraite à taux plein). Grâce à cette mesure, plus de 200 000 retraités ont pu bénéficier de cette revalorisation dès le 1er novembre 2021. Mais certains retraités agricoles bénéficiant ou ayant bénéficié d'une indemnité d'élu local, même dans une petite commune, se trouvent privés de cette revalorisation en raison de la prise en compte de cette indemnité d'élu dans le mode de calcul.

Face à cette injustice, j'avais demandé au ministre d'assouplir cette condition afin de ne pas pénaliser des agriculteurs qui s'engagent au service de leur territoire, souvent dans de petites communes rurales avec de faibles indemnités. Je reprendrai attache avec le nouveau ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, pour faire aboutir ma demande de correction.

Prolongation de l'itinéraire du train de nuit Aurillac-Paris



En 2021, nous avons obtenu le rétablissement du train de nuit Aurillac-Paris annoncé pour 2024. Ce fut une étape importante pour renforcer le maillage ferroviaire dans notre département mais un autre combat est à mener, celui de la prolongation de cette ligne au-delà d'Aurillac pour servir d'autres communes du Cantal via Neussargue jusqu'à Mende.

Ce nouvel itinéraire, réalisable avec le matériel envisagé pour le train de nuit, permettrait ainsi de desservir le département du Cantal d'Ouest en Est, ainsi que la Lozère.

Je suis d'ores et déjà aux côtés du collectif « Oui au train de nuit » qui milite pour cette prolongation afin d'appuyer ce dossier auprès de la SNCF et du gouvernement car cette extension sans réel impact financier répond à plusieurs enjeux. Enjeu d'attractivité du Cantal en renforçant l'offre de transport pour les habitants comme pour les visiteurs. Enjeu écologique également en proposant une alternative à la voiture plus respectueuse de l'environnement.



Bon à savoir

■ Soutien total à la SOPA

Créée en 1977 par des éleveurs, cette société d'intérêt collectif agricole emploie une quarantaine de personnes qui chaque jour collectent les déchets dans les abattoirs et boucheries ainsi que les animaux morts dans les fermes pour procéder à leur transformation et à leur valorisation dans l'usine installée sur la commune de Cros-de-Montvert.

Alors qu'une menace pèse aujourd'hui sur l'avenir de cette usine, j'ai saisi en début d'année le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, pour l'alerter de cette situation. En parallèle, avec mes collègues parlementaires, nous avons également participé à plusieurs réunions de travail avec les dirigeants de la SOPA et les services de l'Etat pour envisager des solutions de sauvegarde de l'activité.

Le maintien du site de transformation dans le Cantal est absolument nécessaire pour garantir aux éleveurs et professionnels du département une collecte de proximité rapide et dans de bonnes conditions sanitaires, pour conserver les emplois mais aussi des recettes fiscales significatives pour les collectivités.

Je continuerai à m'investir sur ce dossier important et j'ai d'ores et déjà pris contact avec le nouveau ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, pour solliciter son soutien.



Visite de l'usine avec Arlette Gasquet, maire de la commune, Patrick Escure président de la Chambre d'agriculture et Jean-Pierre Chateau président de la SOPA. L'occasion de mesurer sur place la qualité et la performance des installations de traitement et de valorisation.

Transparence sur l'origine des miels mélangés. On avance !



A partir du 1^{er} juillet, l'étiquette des pots de miels mélangés conditionnés en France devra mentionner tous les pays d'origine, par ordre d'importance. Les apiculteurs ont jusqu'au 31 décembre 2022 pour écouler les produits étiquetés avant le 1^{er} juillet 2022.

C'est une belle avancée et le fruit d'un combat mené depuis 2018 par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) avec l'appui de plusieurs parlementaires, dont je fais partie, pour mettre fin à l'opacité de l'origine des miels issus de mélange.

Aujourd'hui, selon l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (France AgriMer), plus de 70 % du miel consommé en France est importé, principalement d'Espagne, d'Ukraine, d'Argentine, d'Allemagne et de Chine. Or, si l'Union européenne oblige à mentionner le pays d'origine sur l'étiquette, cette réglementation ne s'applique pas pour les miels mélangés. Résultat, au-delà du manque d'information pour les consommateurs qui ont droit à une transparence totale sur les produits qu'ils achètent, ce manque de traçabilité facilite les fraudes avec l'importation massive de miels frelatés à très bas prix et favorise une concurrence déloyale subie par les apiculteurs français.

Membre du comité de soutien des élus à l'abeille et aux apiculteurs, je poursuivrai ma mobilisation aux côtés de l'UNAF avec l'objectif d'élargir cette obligation de transparence à l'échelle européenne pour tous les miels mélangés conditionnés hors de France.

Membre du comité de soutien des élus à l'abeille et aux apiculteurs, je poursuivrai ma mobilisation aux côtés de l'UNAF avec l'objectif d'élargir cette obligation de transparence à l'échelle européenne pour tous les miels mélangés conditionnés hors de France.

■ Un reportage 100 % Cantal diffusé sur Public Sénat



Trois jours de tournage avec des personnes engagées qui ont su transmettre l'amour de leur métier et la fierté de vivre dans le Cantal. Diffusé le 24 juin dernier, ce reportage est depuis relayé sur mon compte Facebook.

En mai dernier, j'ai eu le plaisir d'accompagner une équipe de la chaîne Public Sénat pour le tournage d'un nouveau reportage de « Manger C'est Voter ». Une émission tournée vers les savoir-faire locaux.

Pour leur faire découvrir la richesse et l'excellence de nos produits, nous avons sillonné ensemble les routes du département afin d'aller à la rencontre de producteurs, éleveurs, maraîchers, commerçants qui portent haut et fort les couleurs de notre terroir.



Dans le Cantal
Permanence parlementaire
2 bis rue du Faubourg Notre-Dame
BP 14 - 15300 Murat
bernard.delcros@senateurcantal.fr

A Paris
Sénat
15 rue de Vaugirard
75291 Paris cedex 06
b.delcros@senat.fr



www.bdelcros-senateur.fr